

Parcours surveillant de port/ Introduction à la police portuaire

UVPLR

Dates et durée de la formation

Durée : 4 jours

Date(s) :

12 décembre, 13 décembre, 14 décembre, 15 décembre

Public cible

Agents de la collectivité autorité portuaire maritime visant à devenir surveillants/ auxiliaires

Objectifs

Faire respecter les textes en vigueur dans les ports et sanctionner les infractions

Pré-requis

Etre issu d'une collectivités territoriales autorité portuaire maritime

Intervenants

Jean-François CARA

Contenu de la formation

Le PV de constat, la mise en demeure, le PV d'infraction, la contravention de grande voirie, l'ordre de mouvement. Les règles de police spéciale applicables, le règlement général des ports de commerce et de pêche, structures types d'un règlement de police du port.

Autorités investies du pouvoir de police portuaire, pouvoir du maire, de l'OPJ. rôles et procédures de l'assermentation–police administrative et police judiciaire.

- **Nombre de personnes** : 12
- **Code action** : UVPLR42